

ASSEMBLÉE NATIONALE
30 juin 2021

PROTECTION DES ENFANTS - (N° 4264)

Tombé

SOUS-AMENDEMENT

N ° AS500

présenté par
Mme Goulet

à l'amendement n° AS|484 de Mme Pételle

ARTICLE PREMIER

Au dernier alinéa substituer aux mots :

« l'opportunité de »

les mots :

« les mesures à ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent sous-amendement se justifie par son objet.